

L'Allemagne confirme l'interdiction des salons de bronzage aux mineurs

Info rédaction, publiée le 20 janvier 2012

Jeudi, la Cour constitutionnelle allemande a confirmé l'interdiction faite aux mineurs de fréquenter les salons de bronzage. La loi a été mise en place en 2009.

Les mineurs allemands n'auront toujours pas accès aux salons de [bronzage](#). La Cour constitutionnelle du pays vient en effet tout juste de rendre son verdict concernant plusieurs plaintes qui avait été déposée. Depuis une loi mise en place en 2009, les jeunes allemands de moins de 18 ans n'ont plus le droit d'aller se faire bronzer dans les salons. Une mesure qui s'inscrit dans le cadre de la prévention des cancers de la peau et qui a été décidée après qu'une étude de l'association allemande Krebshilfe (Aide contre le cancer) a révélé un résultat préoccupant.

Selon celle-ci, le risque de développer la maladie augmenterait de 75% chez les personnes qui s'exposent régulièrement aux rayons des cabines avant 30 ans. D'où la décision de l'[Allemagne](#) qui a, comme on peut l'imaginer, largement déplu aux gérants de salons qui ont même déposé plainte. Une plainte qui s'est ajouté à celle d'une adolescente de 17 ans qui estimait ses droits fondamentaux violés. Toutefois, la Cour constitutionnelle a aujourd'hui décidé de rejeter les deux plaintes, estimant que la question de santé publique soulevée par le gouvernement suffisait à justifier cette interdiction.

Elle a également rappelé que la législation sur la protection de la jeunesse prévoit spécifiquement de protéger les mineurs contre leur mise en danger par eux-mêmes. De même, les arguments des parents de l'adolescente, qui voyaient leur autorité parentale atteinte par la loi, puisqu'ils n'avaient plus le droit d'autoriser leur fille à se rendre dans ces salons, ont donc également été repoussés, précise l'*AFP*.

Malgré cette interdiction, l'Allemagne reste l'un des principaux marchés européens du bronzage artificiel, avec 3.500 salons dédiés et 50.000 cabines en tout, si l'on ajoute celles présentes dans les piscines, les centres de fitness et les hôtels.

Extrait du net : MAXISCIENCES

http://www.maxisciences.com/cabine-uv/l-039-allema-gne-confirme-l-039-interdiction-des-salons-de-bronzage-aux-mineurs_art20870.html